Sûreté Publique
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Présentation de typologies

« Les capitaux sont des nomades dont l'origine doit être notre priorité »

Session d'information

26 juin 2025

Sommaire

- Définition
- Généralités
- Les secteurs à forte liquidité
  - L’immobilier
  - Le commerce de luxe

Définition

> Les typologies désignent les schémas récurrents et les méthodes employées par les criminels et délinquants pour blanchir des capitaux ou financer le terrorisme

Généralités

- Typologies de blanchiment -

- Structuration (smurfing)
- Utilisation de sociétés écran
- Investissements dans des secteurs à forte liquidité
- Commerce international
- Utilisation de cryptoactifs

Généralités

- Typologies de financement du terrorisme -

- Collectes fractionnées
- Activités licites détournées
- Transferts informels
- Autofinancement

Généralités

- Importance de la connaissance des typologies -

- Meilleure vigilance et ciblage plus précis des contrôles
- Renforcement de l'efficacité des systèmes de détection automatisés et des analyses humaines
- Facilitation de la coopération entre entités publiques et privées dans l'anticipation des risques

L'immobilier de luxe

- Un secteur très exposé -

- Spécificités monégasques
- Méthodes principales de blanchiment
- Qui est exposé ?
- Signaux d'alerte et indicateurs de risques

Le commerce de luxe

- L’anonymat du paiement en espèces -

- Rappel des limites
- Mécanismes généraux
- Qui est exposé ? Pourquoi ?
- Signaux d’alerte et indicateurs de risques

Conclusion

- Vigilance accrue nécessaire dans les secteurs sensibles
- Connaissance des typologies de blanchiment spécifiques à votre secteur d'activité
- Respect des obligations légales (KYC, vérification de l'origine des fonds, déclarations)
- Formation continue des équipes aux évolutions réglementaires et typologiques

Conclusion

> « La LCB/FT n'est pas une contrainte règlementaire ; c'est un enjeu de souveraineté, de réputation et de responsabilité »